



## INSERTION DES DIPLÔMES DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR AGRONOMIQUE, VETERINAIRE ET DU PAYSAGE - Enquête 2011<sup>1</sup> -

Les enquêtes réalisées chaque année par les établissements d'enseignement supérieur agronomique, vétérinaire et paysager les renseignent sur le devenir de leurs anciens étudiants. L'enquête 2011 ne concerne que les ingénieurs et les paysagistes car il n'y a pas eu de diplômés pour les vétérinaires en 2009.

Ce document synthétise les principaux résultats et présente les principales caractéristiques de l'insertion de ces jeunes diplômés :

- Très peu de diplômés prolongent leur formation;
- La situation des ingénieurs sur le marché du travail semble meilleure en février 2011 qu'elle ne l'était en février 2010;
- Quelle que soit la promotion interrogée et le temps d'observation, les femmes, de manière générale, sont moins favorisées que les hommes face à l'emploi;
- La variété des conditions d'emploi des ingénieurs est liée à celle des fonctions exercées au sein de secteurs d'activités divers.

### Contexte et méthodologie

Chaque année, 18 écoles publiques et privées de l'enseignement supérieur agronomique, paysager et vétérinaire réalisent une enquête d'insertion professionnelle à court et moyen terme auprès de leurs anciens étudiants<sup>2</sup>. Les écoles d'ingénieur et celle du paysage ont interrogé leurs diplômés des promotions 2009 et 2010 sur leur situation en février 2011. Ce document présente les données d'insertion de 9 écoles publiques et de 5 privées<sup>3</sup>.

Au total, sur les 1 989 ingénieurs diplômés en 2010 des établissements représentés, 1645 ont répondu à l'enquête soit un taux de réponse de 82,7 % [tableau 1]. Ce taux est de 74,1 % chez les ingénieurs diplômés en 2009. L'enquête précédente<sup>4</sup>, conduite en 2010, avait recueilli les réponses de 86,2 % des diplômés 2009 et de 77,1 % de ceux de 2008.

Les ingénieurs diplômés par la voie de l'apprentissage (4 % des répondants), par celle de la formation continue (3,5 %) ou par la VAE (quelques

individus) ont également été interrogés. Leurs réponses ne sont pas distinguées de celles des jeunes issus de la formation initiale.

La population répondante des ingénieurs a subi un redressement statistique selon le sexe et le cursus emprunté afin de la rendre représentative de celle des diplômés.

L'enquête menée auprès des anciens étudiants de l'école du paysage en 2010 avait obtenu 39 réponses de la part des 45 diplômés 2009 et 26 des 39 diplômés 2008. En 2011, on ne compte plus que 23 réponses pour chacune de 2 promotions interrogées. Les indicateurs relatifs aux paysagistes diplômés par le gouvernement (DPLG) ne sont pas déclinés selon le genre et doivent être interprétés avec précaution : ils sont calculés sur des effectifs particulièrement réduits.

Tableau 1. Taux de réponse et description des effectifs répondants à l'enquête 2011

Promotions		Taux de réponse	Effectifs répondants	Dont femmes	Dont formation initiale	Dont apprentissage
Ingénieurs	2010	82,7 %	1645	1022	1525	62
	2009	74,1 %	1405	820	1295	56
Paysagistes	2010	56,1 %	23	17	23	-
	2009	50,0 %	23	10	22	-

## La situation des ingénieurs à court terme (promotion 2010)

Les résultats de l'enquête qui interroge la promotion de l'année n-1 (insertion à court terme) semblent indiquer que l'entrée sur le marché du travail a été plus facile pour la promotion 2010 qu'elle ne l'avait été pour la promotion 2009. En février 2011, près de 2 ingénieurs sur 3 exercent une activité professionnelle, dans une proportion plus élevée que celle mesurée en février 2010 (+5,4 points). Cette progression apparaît plus forte pour les jeunes femmes (+7,4 points) que pour les jeunes hommes (+2,5 points). L'évolution du « taux net d'emploi » (part des diplômés en emploi parmi tous ceux qui se sont positionnés sur le marché du travail), va dans le même sens : il passe de 73,2 % pour la promotion 2009 à 75,5 % pour celle de 2010. Ce constat vaut davantage pour les jeunes filles (+4 points), car cet indicateur est stable pour leurs homologues masculins (-0,1 point).

La comparaison de la qualité des emplois occupés tourne encore à l'avantage des diplômés 2010, dont plus de la moitié bénéficie d'un contrat à durée indéterminée (CDI) (+3,5 points par rapport aux diplômés 2009). Cette proportion est toujours moins élevée chez les femmes que chez les hommes, mais elle a plus fortement progressé chez les premières (+6,2 points, contre +0,8 point). La rémunération brute moyenne annuelle perçue en 2010 est plus élevée de 3,6 % qu'en 2009, (+5 % chez les femmes, +1,9 % chez les hommes).

Ces évolutions tendent vers des situations un peu plus équitables selon le genre sur le marché de

l'emploi. Les écarts constatés en 2010 se resserrent en 2011: les rémunérations des femmes ne sont plus faibles que de 4,1 % par rapport à celles des hommes (contre 7,3 %), le taux net d'emploi ne varie plus que de 4,7 points (contre 8,8 points).

Le choix de poursuivre des études à la sortie de la formation d'ingénieur apparaît moins fréquent en 2011 (12,9 %) qu'en 2010 (16,8 %). Parmi les diplômés 2010 en poursuites d'études, 37 % préparent une thèse, près d'une fois sur 4 en convention industrielle de formation par la recherche (CIFRE). L'inscription en Mastère Spécialisé accrédité par la conférence des grandes écoles (CGE) ou en master universitaire concerne respectivement 27 % et 23 % des ingénieurs 2010 qui prolongent leur formation (dont les masters à l'étranger – 6% - tels que les masters of science ou les masters of business administration). Les autres études poursuivies (11%) sont diverses : formations universitaires (le diplôme national d'œnologie, notamment, ou les études de médecine), ou, plus rarement, celle des ingénieurs des ponts, des eaux et des forêts (IPEF).

Il est hasardeux de comparer la population très peu nombreuse des anciens apprentis à celle de l'ensemble des ingénieurs. Un peu plus de un sur dix poursuit des études, et ceux qui choisissent de s'insérer sur le marché du travail semblent connaître de bonnes conditions. Environ 85 % de ces diplômés occupent un emploi en février 2011, deux fois sur trois en CDI, avec une rémunération moyenne qui dépasse 34 000 €.

Tableau 2. Principaux indicateurs de la situation en février 2011 des ingénieurs diplômés de l'ESA en 2010

Promotions	En poursuite d'études <sup>5</sup> (%)	En activité professionnelle <sup>6</sup> (%)	Taux net d'emploi (TNE) <sup>7</sup> (%)	En CDI <sup>8</sup> (%)	Rémunération brute moyenne annuelle avec primes <sup>9</sup> (€)
Hommes	11,4	67,2	78,3	57,9	29 188
Femmes	13,9	62,8	73,6	46,4	28 036
Ensemble	12,9	64,6	75,5	51,2	28 533
Apprentis	11,3	73,9	85,9	66,6	34 038

## La situation des ingénieurs à moyen terme (promotion 2009)

De manière générale, l'observation effectuée sur les diplômés de l'année n-2 aboutit à un constat proche, avec toutefois des écarts sensiblement réduits. [Tableau 3]

La part des diplômés 2009 qui exercent une activité professionnelle en février 2011 est plus élevée de 2,6 points par rapport à celle de la promotion 2008. Cette progression est légèrement accentuée chez les hommes (+3,2 points contre +2,3 chez les femmes). Pareillement, le taux net d'emploi, à 89,6 % pour les ingénieurs 2009 évolue faiblement, gagnant 1,2

points entre les deux promotions (+0,9 points chez les hommes et +1,7 points chez les femmes).

Plus de 7 salariés sur 10 bénéficient d'un CDI (+0,8 point), mais cette proportion augmente pour les hommes (+5,9 points) alors qu'elle baisse pour les femmes (-2,9 points). La rémunération moyenne est stable : +0,6 % entre celle de l'ensemble des diplômés 2008 et celle des diplômés 2009 (30 146 €) ; si elle est également stable chez les hommes (-0,1 %), elle tend légèrement à la hausse chez les femmes (+1,7 %).

Comme à court terme, l'insertion des ingénieurs à moyen terme apparaît inégale selon le genre, quelle que soit la promotion interrogée. Chez les diplômés 2008, la différence entre le taux net d'emploi des femmes et celui des hommes est de 4,9 points ; chez les diplômés 2009, il est de 4,1 points. L'écart entre la part des salariés en CDI se creuse, puisque il est de 2,3 points chez les diplômés 2008 et qu'il atteint 11,1 points chez ceux de 2009. Quant à la rémunération moyenne, celle des femmes se rapproche légèrement de celle des hommes (-9,7 % chez les sortants 2008, -7,8 % chez les sortants 2009).

Plus d'un an après la fin de la formation d'ingénieur, les poursuites d'études concernent encore une proportion non négligeable des diplômés (plus d'1 diplômé sur 9). Il s'agit de la préparation d'une thèse dans près de 3 cas sur 4.

La part des anciens apprentis en poursuite d'études est très marginale à la date de l'enquête. Les effectifs de cette population étant particulièrement peu fournis, on peut juste faire remarquer que les réponses semblent indiquer que les jeunes diplômés connaissent une insertion professionnelle relativement facilitée.

Les diplômés 2009 sont entrés sur le marché du travail à une période particulièrement difficile pour tout jeune débutant. Malgré une conjoncture économique défavorable, il semble que l'insertion professionnelle des ingénieurs de cette promotion se soit nettement améliorée entre les deux interrogations. Afin de mieux apprécier les parcours des ingénieurs diplômés en 2009, il est possible de prendre en compte uniquement ceux qui ont répondu aux deux enquêtes<sup>10</sup>.

**Tableau 3. Principaux indicateurs de la situation en février 2011 des ingénieurs diplômés de l'ESA en 2009**

	En poursuite d'études <sup>5</sup> (%)	En activité professionnelle <sup>6</sup> (%)	Taux net d'emploi (TNE) <sup>7</sup> (%)	En CDI <sup>8</sup> (%)	Rémunération brute moyenne annuelle avec primes <sup>9</sup> (€)
<b>Hommes</b>	9,9	81,8	92,0	78,3	31 407
<b>Femmes</b>	12,7	75,5	87,9	67,2	29 136
<b>Ensemble</b>	11,5	78,2	89,6	72	30 146
<b>Apprentis</b>	1,8	85,2	86,3	86,0	36 903

### Les secteurs d'activités des ingénieurs

D'un secteur d'activités à l'autre, les conditions d'emploi de début de carrière de ces jeunes diplômés sont très variables. [Tableau 4]

En ce qui concerne la promotion 2010 interrogée en 2011, le premier secteur dans le lequel on retrouve les ingénieurs issus de l'enseignement supérieur agronomique est celui de *l'industrie agroalimentaire* (plus d'1 sur 5). Ils y exercent des fonctions de recherche-développement (27 %), de production (24 %), de marketing et de commerce (17 %), de qualité (12 %) ou d'achat/approvisionnement (11 %). Les jeunes femmes y sont particulièrement présentes (près de 7 sur 10). La rémunération moyenne perçue y est supérieure de près de 9 % que dans les autres secteurs. En comparaison à l'ensemble de la population, ces ingénieurs exercent un peu plus souvent leur activité à l'étranger (à 15 % contre 9 %) et dans des entreprises de grande taille (67,5 % travaillent dans une entreprise de plus de 500 salariées, contre 41 %).

Les *services divers aux entreprises* emploient près d'1 ingénieur sur 7. On y trouve notamment les sociétés de conseil (29 %), les banques et assurances (22 %), les bureaux d'études (17 %), ainsi que des cabinets d'expertise ou de certification (12 %). Les bénéficiaires de CDI y sont plus nombreux

qu'ailleurs (3 sur 4) et les rémunérations supérieures de 10 %. Les fonctions répertoriées correspondent surtout à celles de chargé d'études ou de mission (34 %) ou de conseiller économique ou financier (26 %). Elles sont exercées fréquemment en Ile-de-France (à 35,5 %, contre 20 % dans l'ensemble de la population).

Le secteur de *l'aménagement-environnement-paysage* qui inclut à la fois des sociétés privées, des structures publiques et des associations, regroupe 1 ingénieur sur 9. Beaucoup de jeunes diplômés sont chargés d'études (47 %) mais d'autres se positionnent sur des fonctions liées au développement durable en entreprise (25 %). C'est un secteur un peu plus masculin, qui offre peu de CDI, constitué de petites entreprises (57 % des ingénieurs déclarent travailler dans une entreprise de moins de 50 salariés, contre 27 % dans l'ensemble de la population).

Le secteur de la *production agricole* (1 ingénieur sur 10) est également plus fréquemment investi par les hommes. Si les ingénieurs y exercent d'abord des fonctions de production (39 %), il y a aussi des chargés d'études (21 %) et des conseillers (14 %). Ces activités se situent surtout en France métropolitaine hors Ile-de-France (à 87 %), dans des structures de petite taille.

Les ingénieurs qui travaillent pour une *organisation professionnelle agricole* sont aussi nombreux, et travaillent également dans des établissements de taille réduite (96 % comptent moins de 500 salariés). On y retrouve cependant davantage de femmes. Les postes de conseillers agricoles sont les plus représentés (58 %), et l'on compte également 20 % de chargés d'études. Les rémunérations y sont en moyenne plus faibles de 14% que dans les autres secteurs.

Parmi les autres secteurs d'insertion les plus fréquents, on peut encore citer celui de *l'enseignement et de la recherche* (qui se distingue par une forte proportion de femmes, peu de CDI et une rémunération moyenne inférieure de 20 % aux autres), ou ceux des *administrations* ou du *commerce et de la distribution*.

**Tableau 4. Les secteurs d'activités dans lesquels les ingénieurs diplômés de l'ESA en 2010 travaillent en février 2011.**

Secteurs d'activités	Répartition (%)	Part de femmes (%)	Part en CDI <sup>8</sup> (%)	Part des Cadres (%)	Rémunération brute moyenne annuelle, avec primes (€)
Industrie agroalimentaire	20,6	69,6	48,4	63,3	31 056
Services divers aux entreprises	13,7	56,6	74,2	64,6	31 200
Aménagement/ Environnement/ Paysage	11,4	48,9	36,7	69,0	26 896
Productions agricoles	10,0	44,3	55,0	61,9	26 088
Organisation professionnelle agricole (OPA)	9,9	63,4	48,2	52,6	24 533
Enseignement, recherche	8,4	70,0	20,0	73,4	23 035
Administrations (Etat, coll. terr., Hosp.)	7,2	59,0	51,7	78,3	28 355
Commerce/Distribution	6,9	57,9	60,4	62,0	31 010
Autres industries	6,4	47,1	58,8	67,4	32 598
Autres secteurs	5,5	60,4	54,8	54,3	28 582
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>58,4</b>	<b>51,2</b>	<b>64,8</b>	<b>28 513</b>

Lecture : 20,6% des ingénieurs diplômés d'un établissement de l'ESA en 2010 qui exercent une activité professionnelle en février 2011 travaillent dans le secteur d'activité de l'industrie agroalimentaire. Parmi eux, 69,6% sont des femmes, 48,4 % bénéficient d'un CDI et 63,3 % du statut de cadre. Ils perçoivent en moyenne une rémunération de 31 056 €.

## Les paysagistes DPLG

Les chiffres issus de l'enquête menée auprès des paysagistes (DPLG) sont uniquement donnés à titre indicatif. [tableau 5] Ils correspondent à des effectifs trop réduits pour pouvoir comparer le devenir des différentes promotions ni même pour présenter des indicateurs significatifs.

On peut tout au moins faire remarquer que ces jeunes diplômés poursuivent très rarement des

études et que, lorsqu'ils ont réussi leur insertion professionnelle, tous occupent un emploi en adéquation avec leur formation : assistant, projeteur, dessinateur, architecte du paysage, salarié ou libéral... La quasi-totalité exerce cette activité en bureau d'études (ou dans une agence de paysage).

**Tableau 5. Principaux indicateurs de la situation des paysagistes DPLG en 2009 et en 2010 en février 2011 (ns).**

Promotions	En poursuite d'études <sup>5</sup> (%)	En activité professionnelle <sup>6</sup> (%)	Taux net d'emploi (TNE) <sup>7</sup> (%)	En CDI <sup>8</sup> (%)	Rémunération brute moyenne annuelle avec primes <sup>9</sup> (€)
2009	4,4	78,3	85,7	70,0	20 023
2010	4,4	73,9	81,0	46,2	24 744

<sup>1</sup> En 2009, du fait de la réforme du cursus vétérinaire, il n'y a pas eu de diplômés, c'est pourquoi, les écoles vétérinaires n'ont pas participé à cette enquête

<sup>2</sup> L'Ecole Nationale de Formation Agronomique de Toulouse (ENFA) et l'Institut Agronomique Méditerranéen de Montpellier (IAMM) ne réalisent pas d'enquête d'insertion professionnelle. L'ENFA assure la formation initiale et continue des professeurs de l'enseignement technique agricole et l'IAMM est un institut international de formation supérieur, de coopération et de recherche.

<sup>3</sup> Agrocampus Ouest, AgroParisTech, Agrosup Dijon, EI Purpan, ENGEES, ENITAB, ENSP, ESB, ESITPA, LaSalle Beauvais, ISARA, Montpellier SupAgro, Oniris, VetAgro Sup

<sup>4</sup> Voir la synthèse « L'insertion des diplômés de l'enseignement supérieur agronomique, vétérinaire et paysager – Enquête 2010 » sur [www.chlorofil.fr](http://www.chlorofil.fr), rubrique Insertion professionnelle

<sup>5</sup> Dont les thèses en CIFRE

<sup>6</sup> Dont volontaires et fonctionnaires

<sup>7</sup> TNE = en activité professionnelle / (en activité professionnelle + en recherche d'emploi)

*Les ingénieurs en thèse CIFRE sont considérés en activité professionnelle mais pas les volontaires. Les élèves-fonctionnaires ne sont pas pris en compte*

<sup>8</sup> Parmi les salariés (donc hors indépendants) et hors volontaires

<sup>9</sup> Toutes les rémunérations perçues en France, temps plein

<sup>10</sup> Voir la synthèse « Le suivi de l'insertion des ingénieurs agronomes – Promotion 2009 » sur [www.chlorofil.fr](http://www.chlorofil.fr), rubrique Insertion professionnelle